

Communiqué de Presse- 2 août 2019

## COMPLEXE ALGO-SOLAIRE, UNIQUE AU MONDE, FINANCE PAR RIVAGE INVESTMENT

**Meyreuil (France), le 2 août 2019. Global EcoPower (Euronext Growth - FR0011289198 - ALGEP) annonce la signature du contrat de financement de son projet algo-solaire de Payra sur l’Hers pour un montant de 26 millions d’euros, prêtés par REDIHR, un fonds géré par Rivage Investment, société de gestion indépendante basée à Paris et spécialisée dans la dette privée en Europe. Avec cette opération, le fonds REDIHR de Rivage Investment intervient dans le cadre de la transition écologique, d’une manière durable, le financement portant sur une période de dix ans.**

**Global EcoPower a ainsi finalisé le financement de ce projet phare dans l’Aude, dont le budget total d’investissement s’élève à 37 millions d’euros. La mise en service est prévue en début d’année 2020.**

**Jean-Marie SANTANDER, Président Directeur Général de GEP :** « *Nous sommes heureux de trouver en Rivage Investment un partenaire qui a décidé de s’investir, seul, en structurant et finançant un tel projet, devenant ainsi un acteur européen de la transition écologique. Grâce à cette opération débutée fin 2017 sur fonds propres, Global EcoPower se positionne ainsi comme le premier acteur de la construction de complexes écologiques, gros consommateurs d’électricité, en autoconsommation totale et à énergie positive. Le déploiement actuel de Global Ecopower s’inscrit pleinement dans la volonté de limiter le réchauffement climatique* ».

Le complexe algo-solaire de l’Hers est composé de deux parties, qui confèrent au projet son caractère unique :

- Un ensemble de production d’électricité comprenant deux centrales photovoltaïques en toitures des serres (3,1 et 3,5 MWc) qui ont été lauréates de l’appel d’offres CRE4, début 2018, une centrale photovoltaïque au sol de 5 MWc dont l’électricité produite sera auto-consommée en totalité par l’unité de production de spiruline et deux centrales de cogénération de 4,4 MWe chacune avec le tarif C13, l’ensemble représentant 20 MW environ. La chaleur issue des centrales de cogénération sera également auto-consommée.

.....  
GEP  
Philippe PERRET  
Directeur Général Délégué  
Tél. : 04 42 24 50 16  
[contact@global-ecopower.com](mailto:contact@global-ecopower.com)

.....  
ACTUS finance & communication  
Vivien FERRAN  
Relation presse  
Tél. : 01 53 67 36 34  
[vferran@actus.fr](mailto:vferran@actus.fr)

### A propos de Global EcoPower (GEP)

Global EcoPower, fortement engagée dans la transition écologique, conçoit et développe des centrales électriques mettant en œuvre des énergies renouvelables et se déploie désormais dans la conception et le développement de complexes écologiques, en autoconsommation et à énergie positive, qui associe centrales d’énergie et culture de produits écologiques.

GEP est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP).

GEP est éligible au PEA-PME



- La plus grande unité de production de « spiruline premium » en France, avec un objectif de production compris entre 70 et 100 tonnes par an, en collaboration avec le CEA-Tech. Pour mémoire, la consommation française s'établit à 250 tonnes par an pour 40 tonnes produites et cette consommation progresse de 9% par an. La souche de spiruline qui sera utilisée par GEP a été élaborée par le CEA-Tech et est actuellement développée dans la « nurserie » de Spiruline de Normandie, société acquise en 2018.

Les besoins de « spiruline premium » ont été identifiés en France, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Suisse et aux Etats-Unis et sont partout en croissance. Cet axe est donc stratégique pour GEP qui a constitué un portefeuille de projets à développer dans cette filière.

Ce complexe dans l'Aude est le fruit d'un long travail de développement et de recherche, débuté en 2010 avec la maîtrise du foncier, qui a ensuite passé les étapes d'obtention des autorisations administratives, avant de démarrer la construction du site sur fonds propres, et qui franchit donc aujourd'hui une dernière étape clé avant la finalisation des travaux.

Les conditions préalables requises par le prêteur ont été satisfaites, et le Fonds REDHIR / Rivage Investment a mis en place, le 30 juillet 2019, un crédit de 26 millions d'euros, amortissable sur vingt semestres. Il vient compléter l'apport en fonds propres déjà réalisé par le Groupe dans les différentes sociétés du projet, pour un montant total de 8,6 millions d'euros.

Rivage Investment a été accompagné par le cabinet d'avocats LPA-CGR.

Global EcoPower a été conseillé par Maître Alexis Madec, Maître Arnaud Berdou et par Maître Henri Stiegler pour la partie juridique et fiscale et par la société Tevali Partners pour la partie financière.

